

Image not found or type unknown



Jugé par défaut en correctionnel

Par **Dawud**, le **04/05/2021** à **06:56**

J'ai été jugé par défaut car je n'ai jamais reçu la notification de mon jugement. J'ai été condamné mais la décision de justice avec accusé de réception a été envoyée à mon ancienne adresse, je n'étais donc pas présent. Puis-je éviter d'aller chercher cette notification à la poste afin d'éviter l'exécution de la peine ?